New Nouveau
Brunswick

91-03532/

Speech from the Throne

The Honourable

Gilbert Finn, O.C.
Lieutenant-Governor

March 19, 1991

Fourth Session of the 51st
Legislative Assembly of
New Brunswick

91053

SPEECH FROM THE THRONE - 1991

MR. SPEAKER, AND HONOURABLE MEMBERS OF THE LEGISLATIVE ASSEMBLY:

It is my honour and privilege, on behalf of Her Majesty the Queen, to welcome you to the Fourth Session of the 51st Legislative Assembly of the Province of New Brunswick.

New Brunswick, and indeed all of Canada has entered the decade of the 1990s faced with significant challenges: an economic recession, the Persian Gulf conflict, concerns about world peace, and most importantly the future of Canada as a unified nation. Despite these challenges there is ample reason to approach the year with hope and optimism.

In 1991 New Brunswick will host a major event in our province, the International Gathering of the Irish. This very significant celebration will be a fitting tribute to the Irish people who have played such a major role in helping to settle New Brunswick, and to shape the rich pattern of our cultural heritage. Plans are under way as well to host a second International Cultural Event in 1994, le Congrès mondial acadien.

New Brunswickers join My Government in congratulating the Heather Smith Rink for capturing the Canadian Junior Women's Curling title in Leduc, Alberta.

On behalf of all Members of the Legislative Assembly, I would like to pay tribute to our New Brunswick athletes who so proudly represented us at the recent Canada Games. We would also like to congratulate our sister province Prince Edward Island for the excellent job in hosting the Games. Our athletes strive for and attain excellence. Medal winners in the Games as well as the winners in other major sporting events of the past year represent the best of New Brunswick. It is with pride that we salute all athletes and coaches who participate each year at the provincial, national, and international level.

New Brunswickers are a peace-loving people and we shared sadness and apprehension about the recent conflict in the Persian Gulf. Canada contributed to the United Nations effort and, on behalf of all New Brunswickers, I wish to convey our support and appreciation to the Armed Forces for their dedication to duty during this difficult period.

I am aware that the future of Canada is on the minds of most New Brunswickers. My Government shares this concern most deeply and will continue to dedicate itself to a strong, unified Canada.

Canada is in the midst of a recession and, although New Brunswick has felt its impact, it has been less here than in other parts of the country. The recessionary impact, coupled with a substantial decrease in federal transfer payments, however, has had a major influence on our fiscal planning and program delivery. The Minister of Finance will be addressing the issue in considerable detail during the current Session.

My Government is confident that we can emerge from this recession with renewed strength. We have entered the new year with a clear sense of direction and a determination to continue to maintain the right balance between providing the services that people want and allowing for future growth. The Government is inspired by the confidence and optimism of our citizens.

MR. SPEAKER, AND HONOURABLE MEMBERS OF THE LEGISLATIVE ASSEMBLY:

During this Session My Government will be guided by the following principles. Economic growth is central to the Government's policy agenda. All programs and initiatives will continue to be directed to investing in our human resources and strengthening New Brunswick's economy. The Government will not be deterred in building a self-reliant future for our people in an increasingly diversified economy. In doing this, however, we recognize the impact of the national fiscal and economic situation and will not be compromised in our responsibility to protect the most vulnerable in our society. My Government will also implement, through progressive legislation and new initiatives, measures which will make New Brunswick a leader in sustainable development and environmental protection.

Capital spending will be sustained and job creation activities will be carried out to help mitigate the recessionary impact. Furthermore, the Government will ensure that the burden of fiscal restraint will be carried by those most able to do so as we move forward with our long-term social and economic development agenda.

INVESTMENT IN OUR PEOPLE

The Government is fully committed to continued investment in the development of our people. We will undertake a wide range of initiatives in order to create the environment and the opportunities for New Brunswickers to realize their full potential. Education and training are the cornerstone of this thrust.

My Government has a vision of Canada as one of the most educated nations in the world with New Brunswick participating fully in this national endeavour. In this era of rapid technological and geopolitical change, we must put in place a system of education and training based on a **lifelong learning process** closely related to the actual needs of our people. Education plays a critical role in the development of society. It is the instrument which sustains our growth in a complex and demanding world economy. An early educational investment in our children is a stronger and better investment in our future.

Last October My Government made a major commitment in the field of education by announcing a full-day public and **universal kindergarten program** for the five-year-olds of this province. The planning has gone exceptionally well with full cooperation of the 42 school boards. Everything will be ready and in place for its scheduled implementation date this September.

Our youngest children will be given a fresh start by early access to learning with the kindergarten activity-based program. This will provide the solid foundation from which to build towards a more comprehensive quality education for all young New Brunswickers. The ***Schools Act*** will be amended to accommodate this new and most important program.

With kindergarten firmly lodged as an integral part of public education, it is My Government's intention to introduce later this year for public debate a major document on **Excellence in Education**. This debate will assist in the development of an action plan to which all New Brunswickers can subscribe. A number of fundamental issues will be addressed, such as literacy, the strength of our math and science programs, entrepreneurial education, teacher training, the length of our school year, and our still unacceptably high drop-out rate. Our overall objective must be to provide a sound and quality education to all young New Brunswickers, thus enabling them to become productive and responsible citizens.

My Government is actively working to ensure that **teacher supply and demand** is effectively balanced and maintained. The Minister of

Education will be making a statement on this important issue during the course of the Session. Of particular concern is the need for more qualified teachers in a number of areas, including mathematics, science, and second language training. These subjects are vital to the province's future participation in an economy where a higher technology level prevails.

Investment in our youth will continue in partnership with the federal government through an expansion of the highly successful **Youth Strategy**. This initiative includes programming to urge students to remain in school as well as innovative measures to assist those who are ready to make the transition from school to work.

The Premier's Council on Literacy has taken decisive steps to deal with a high incidence of adult illiteracy in our province and a **framework for action on literacy** report will be released during this Session. This will lead to increased literacy training capacity in many New Brunswick communities through the cooperative efforts of government, volunteers, business and labour. My Minister of Advanced Education and Training will be announcing further details during the Session.

The Government will pursue developments designed to ensure that all New Brunswickers have access to educational and training opportunities. New technology can be used effectively to support a variety of **distance education** initiatives. Business and industry will become active partners in our efforts to develop a well-trained and educated work force through a newly constituted **Human Resource Council**.

My Government will continue to support and help strengthen our **universities and community colleges**. An adjustment to the regular program offerings at community colleges will be made to correspond to the current and emerging labour market demand. This will provide a basis for **increased access to productive training programs for future years**. The difficulty students often encounter in obtaining **credit for prior learning and job experience** is an area of concern to My Government and the Minister of Advanced Education and Training will be outlining the department's initiatives in this area.

Educational opportunities and programs will be strengthened for the **aboriginal people**. My Government will pursue a partnership approach to develop programs to help strengthen the pride and prosperity of the native Mi'kmaq and Maliseet people.

A constructive relationship with the aboriginal people of New Brunswick has been an ongoing priority of My Government. A

committee of ministers continues to oversee our efforts to address the rights, needs and aspirations of the native people, both on and off reserve.

The education and advancement of women will continue to receive attention from the Government. A number of programs will be strengthened, including such initiatives as the **Summer Mentorship Program** to provide opportunities for our young women to gain professional and managerial experience in the public service.

The development of employment opportunities is a vital component of investment in our people and My Government will be introducing a major new **Employment Development Strategy** during this Session. The plan is designed to create more meaningful, long-term jobs, but it will also respond to the need for short-term job opportunities to assist people through the recession. The current array of employment projects will be consolidated into four programs and directed primarily to social assistance recipients, those who have exhausted their unemployment insurance benefits, disabled workers, and students. Changes to regulations under the ***Employment Development Act*** will be made to accommodate the new strategy.

My Government also intends to conclude an **Agreement on Labour Force Development** with the federal government. The agreement will provide the strategic framework to ensure that provincial investments, as well as resources diverted from the unemployment insurance fund for human resource development and training, are directed to the maximum benefit of all New Brunswickers.

Language equality remains a priority and the Government will continue to support and promote programs and initiatives to bring the members of our two official language communities closer together. My Government intends to pursue, with federal government support, a **program of translation and interpretation support** for non-profit organizations.

The recent Canada Games has reminded us of the importance of having our young people participate in sports as part of their education. My Government plans to complete and implement a **Sport Coaching Strategy** to help ensure our athletes receive qualified coaching. Increasing the number of female coaches will also be a key element of this strategy.

Arts and culture are a vital part of the social and community fabric of New Brunswick and a new **Cultural Development Policy** will be tabled during the current Spring Session. The strategy will outline

initiatives to create a greater sense of pride and identity in our province, increase opportunities for cultural expression, and create opportunities for our people to pursue and enjoy cultural activities.

Recognizing that one of the province's major cultural institutions is the **New Brunswick Museum**, My Government will be announcing measures regarding its support.

REINFORCING SUPPORT FOR THOSE IN NEED

The Government understands the importance of helping those who are most vulnerable in society during recessionary times. My Government strongly believes that all citizens, particularly those most in need, must continue to have access to an acceptable level of social and health programs.

Our children are foremost in importance and the Office of Childhood Services will be introducing a **Policy Framework for Childhood Services**. The document represents the results of a lengthy, broad-based consultation process and serves to formulate in a comprehensive manner a number of principles which will guide the delivery of all our services to children.

My Government will introduce a new **Food Nutrition Policy** for schools to promote good eating habits among students and ensure our young people have access to nutritious foods.

The introduction of the universal kindergarten program represents a significant investment in our five-year-olds and will also have the added benefit of creating **additional day-care spaces** in the community. This will alleviate some of the pressures currently experienced in various communities.

The healthy growth and development of our children is most significantly affected by their experience in the family. The failure of our society to ensure women and children have access to adequate financial support upon the breakup of the family unit is a continuing injustice. My Government will introduce a major social policy initiative designed to ensure that dependent women and children have guaranteed access to support payments which are rightfully theirs. Amendments to the ***Family Services Act*** will result in automatic **enforcement of maintenance orders** against individuals who have been ordered by the court to pay support and who default in their obligation. The Government is confident this far-reaching initiative will contribute

significantly to alleviating the poverty that women and children often face.

Violence in the home is of deep concern to most New Brunswickers and the Government is responding decisively to the problem. Initiatives to address **family violence** will include such activities as a public awareness campaign, a criminal justice statistical system, and a review of the school curriculum. Additional amendments to the ***Family Services Act*** will further protect children and dependent adults against abusive situations.

My Government has a particular responsibility for those children who are in the care of the Minister of Health and Community Services. **Foster families** have been the backbone of our programs and deserve our highest recognition. It is My Government's intention to review, in partnership with the Foster Parents Association, the changes needed to support foster families as they meet the challenge of raising our most vulnerable children.

In a further initiative designed to assist parents and children, the ***Employment Standards Act*** will be amended to complement recent federal legislative changes to unemployment insurance during adoption and parental leave. This **parental leave initiative** is designed to provide both parents with the opportunity to spend time with their newborn or adopted child in the earliest months of life.

My Government's initiatives in addressing community health will be enhanced through the allocation of **additional public health and nutrition specialists** who can enhance our disease prevention and health promotion activities. We also recognize the vital role health care institutions play in our communities. New **regional hospitals at Campbellton and Edmundston** will be opened in 1991. A new hospital will also become operational at **Tracadie** and the design phase will proceed for the **Miramichi** regional hospital. When completed, it will result in the closure of the two existing hospitals and more efficient service for the Miramichi area.

The **Premier's Council on Health Strategy** will actively pursue its mandate to provide government with advice on health policy and health initiatives designed to promote good health and well-being. Its guidance will also be invaluable to My Government as the province continues its evolution from institutional-based health care to community health care services.

In the spirit of joint partnership with the New Brunswick Hospital Association, the Nurses Association of New Brunswick and the New Brunswick Medical Society, the Government is pleased to be able to confirm support for measures designed to reorient the province's health care system.

The Government understands that the reality of the downturn in the economic situation is felt most acutely by those without employment or on the margin of the labour force. Benefit levels for social assistance recipients will be protected during these difficult times.

We also recognize the desire of all our citizens to be strong and self-sufficient. To this end, **resources will be added to the Department of Income Assistance** to allow it to more fully carry out its mandate of working with people to access employment opportunities and move toward self-sufficiency. The **Focus Program**, which has successfully provided employment to hundreds of former social assistance recipients, will be a mainstay of our programming.

Looking to the future, this Department will be initiating a **comprehensive review of Social Assistance Programs** and the ***Social Welfare Act***. It is essential this basic program reflect in its design and benefits, both a commitment to self-sufficiency and the responsibility to protect those in need.

As part of My Government's commitment to enhancing self-sufficiency, **measures designed to assist adults with disabilities** to become more independent and to pursue productive employment in the community will be introduced. The provision of **attendant care**, in conjunction with affordable accessible housing will ensure the necessary supports are in place.

Assistance to citizens on low incomes will also be strengthened in the housing sector. The **Rent Supplement Program** will be expanded to provide additional units and indirectly lever additional unit construction through the private sector. The **Emergency Repair Program** for low-income housing will be expanded.

The contribution of our senior citizens is valued and My Government will be establishing a new policy framework for dealing with **services to this growing population**.

The Government will be bringing forward additional legislative amendments to improve the quality and efficiency of a range of public services provided to our citizens. The ***Marriage Act*** will be amended to

reduce the time required to obtain a marriage licence. Outdated encumbrances to land titles will be addressed in the ***Clarification of Titles Act***. The ***Motor Vehicle Act*** will be presented for a number of amendments, including a response to recommendations from the coroner's report on the tragic Cormier-Village accident. Additional amendments will be made to ***The Residential Tenancies Act***, including a clarification of the rules pertaining to payment of pad fees.

Improvements will also be made in relation to justice and the law. My Government will bring in new legislation to clearly define the role of the **Office of Public Prosecutions**. A surcharge on provincial fines will be established under the ***Victim Services Act*** to assist the victims of a criminal offence. Recommendations from the Law Amendments Committee concerning revisions to the ***Police Act*** will be acted on during this Session. A new **Driving While Impaired Mandatory Education Program** will be established this year to educate first-time and subsequent offenders on the danger and irresponsibility of drinking and driving.

During this Session My Government will be reviewing a report from the Law Amendments Committee on **Human Rights**. The comprehensive Ferris report has been the subject of extensive discussion and debate and we look forward to the Committee's recommendations.

INVESTMENT IN NEW BRUNSWICK'S ECONOMY

New Brunswick's economic growth rate was above that of Canada and the United States in 1990. The province was in the forefront in terms of export sales and the job creation rate was the second highest in Canada. Our economy is resilient due to the positive attitude and confidence of our people.

My Government feels strongly a recessionary period is not the time to reduce economic development programs. The Government will therefore continue to build on its success with a series of initiatives that will not only help to create long lasting, meaningful jobs, but will minimize the recessionary impact on our people. Proactive and aggressive efforts will also be undertaken to stimulate more investment in the province's economy.

New Brunswick is still heavily dependent on its resource industries and My Government will be undertaking initiatives to ensure they are more stable and strengthened through value-added activities. Resource development will be supplemented with a major effort to develop and

expand small business and industry and encourage entrepreneurship. The Government is confident that New Brunswick can attract the types of industries and services that are innovative, highly productive, and competitive.

My Government is pleased to inform the Assembly that progress on the **Economic Development Strategy** has been steady and substantial. Tabled two years ago in the Legislature, over 90 per cent of those items requiring action are completed or well under way. Many of the economic initiatives being presented to you today emanated from **Toward 2000** and **Agenda for Change** and will result in the virtual completion of these two major strategies.

In order to advance beyond its first milestone, My Government will move to the second phase with a **major revision and update of Toward 2000**. New Brunswick is at the entry point of a new economic era where an aggressive but socially conscious attitude must and will prevail. A series of new economic development initiatives will be developed and brought forward for the 1992-95 period. The Government believes we must continue to look to the future, and be ready to participate in the opportunities offered by the global economy of the 1990s.

My Government is convinced that a key element to the long-term development of the New Brunswick economy is to ensure our people have the necessary business and entrepreneurial spirit. My Department of Education will be implementing a major **Entrepreneurship Education Program** throughout the entire school system this year. The program will be integrated into the curriculum from kindergarten level to Grade 12. The major thrusts will be to establish linkages with the business community, and foster a positive entrepreneurial attitude and culture in New Brunswick.

The entrepreneurship initiative will also include university level students as part of the Government's determination to ensure that New Brunswick produces first-class professional business managers. In a partnership initiative with two of our provincial universities, My Government will **strengthen and enhance the capabilities of the two business faculties**. Our joint goal will be the development of well-educated, confident and aggressive entrepreneurs who are better prepared to participate fully in the development of our small and medium-sized businesses.

An **International Trust Scholarship Program** will also be instituted to encourage New Brunswick students in law and business

administration to acquire knowledge and practical experience in international finance.

A new **Service Sector Policy** will be implemented to broaden the employment base and create opportunities for which we are particularly well suited. The emphasis will be on services and high value-added products that are tradeable outside the province. Particular attention will be given to financial institutions, publishing enterprises, telemarketing, distribution facilities, and selected business services. The new policy will see a number of government programs extended to the service sector for the first time.

The service sector initiatives will be strengthened with the implementation of a new **Procurement of Services Policy**. This will not only provide an opportunity to use service sector procurement as a development tool, but will also help ensure that whenever practical, a wide range of services required by the Province can be obtained through a competitive process.

Regional development continues to be a major objective of My Government. A new **Industrial Parks Policy** will be introduced in order to enhance the system of provincial, regional, and local industrial parks and create more employment opportunities throughout the province. The **Regional Industrial Commissions** will become a clear regional focal point for entrepreneurs interested in developing and expanding small and medium-sized businesses. More emphasis will be placed on business counselling and business development.

A new **Science and Technology Policy** will also be introduced by the Government this year. The policy will emphasize technology transfer and the adoption of better technology for the province's industry.

The Department of Commerce and Technology will dedicate staff to pursue **business opportunities arising from a greater awareness of environmental issues**. Emerging environmental technologies will be explored and manufacturing and service industries will be actively encouraged to take advantage of these opportunities in New Brunswick.

My Government will be exploring with the federal government opportunities to expand the **Entrepreneurial Business Immigrant Program**. The objective of this program is to attract more entrepreneur investors to New Brunswick who will bring new technology and additional capital to our province.

A new ***Credit Union and Caisse Populaire Act*** will be brought forward for consideration. The new Act would give wider scope to these community-based financial institutions, and place them on a more equal footing with chartered banks.

Harmonious labour-management relations are essential contributors to the province's future growth and prosperity. Prolonged strife has a negative impact on all parties and can have lasting effects on families and communities. In an effort to address these issue that are of concern to all parties, My Government will be establishing a **Premier's Forum on Labour-Management Relations**, and inviting representatives from labour, business, industry and government to join in this new consultative approach. Issues such as a code of conduct for labour-management relations, mandatory secret ballots, replacement worker legislation, and first agreement arbitration are examples of the items that will be introduced for discussion and resolution.

The foundation of the New Brunswick economy rests on our natural resources and efforts will be undertaken to obtain more benefits for our people through increased value-added activities. My Government will be introducing a new **Food Production and Processing Policy** as part of a continuing effort to strengthen the agricultural and fisheries sectors. This aggressive initiative is intended to increase demand for New Brunswick food products with particular emphasis on value-added activity and the generation of additional employment opportunities.

Part of the food policy will include such initiatives as a new long-term **Fisheries Marketing Plan**. This will enable our fishing industries to increase market share in established markets and provide support to product innovation. In addition, the Government will also undertake specific initiatives to protect and enhance the **clam fishery** in our province.

It is My Government's assessment the mineral industry has considerable potential to increase its contribution to the provincial economy. A comprehensive **Mineral Development Strategy** will be introduced this year. Emphasis will be on the identification of new deposits, further development of known deposits, and encouragement of further processing and value-added activities.

The forest industry is vital to our economy and also provides a wide range of outdoor recreational opportunities. The regenerative ability of New Brunswick's forests will be strengthened by adherence to a **tree-for-a-tree policy** to ensure that new growth exceeds tree harvesting.

My Government intends to continue with its policy of **Integrated Resource Management** but recognizes the need to be responsive to the viewpoints of New Brunswickers. Clear cutting continues to be of some concern and this practice is being reviewed in consultation with the forestry sector. Other cutting techniques on Crown land are being considered, such as selective harvesting, and increased emphasis will be placed on suitable wildlife habitat.

The Government clearly recognizes the significant contribution to the wood supply by **private woodlot owners** and looks forward to receiving the report from the Legislative Committee on Economic Policy Development.

During this session My Government will bring forward amendments to the ***Forest Fires Act***, ***Quarriable Substances Act***, and ***Fish and Wildlife Act***. These amendments will lead to further improvements in the management and protection of our natural resources.

Electrical power is essential to the well-being of both our people and our economy. The restructuring of NB Power to improve its efficiency as a publicly-owned utility is a current priority of My Government. In order to ensure this is carried out expeditiously, you will be asked to consider major amendments to the ***Electric Power Act***.

Land use is a subject of vital importance to each and every New Brunswicker. Unplanned development of our rural landscape is affecting the very nature of our valuable rivers, coastlines, and rural lands and has led this Government to conclude that a major initiative on land use is required. My Government will be appointing a **Commission on Land Use and the Rural Environment**. A substantive discussion document will be prepared for broad circulation and public input will be sought on this most important issue. Part of this total effort will include an initiative on **coastal zone protection and management**.

At the same time, My Government recognizes immediate measures must be taken to improve the land use planning process. During this Session you will be asked to consider amendments to the ***Community Planning Act*** and the ***Municipalities Act***. Amendments will be proposed to allow for greater flexibility in the development of a basic planning statement. The procedures for the provision of basic services to communities will be simplified, and any area plan or zoning regulation in effect would continue when an unincorporated area becomes a municipality.

My Department of Municipal Affairs will implement a **Community Improvement Program** that will complement the Cooperation Agreement on Urban Economic Development. The program will provide assistance to smaller towns and villages so they may improve the central areas of their communities for the benefit of residents and visitors alike.

The recent success in the tourism industry has confirmed this sector represents a key development opportunity for New Brunswick. In order to continue to build on this success, My Department of Tourism, Recreation and Heritage will be implementing a new **Tourism Positioning Strategy** for the province. This new approach will provide direction for all marketing and development activities and will play a major role in the efforts of the Government to promote New Brunswick's growing distinct image at home and abroad.

An aggressive **Hosting Program** is being launched to establish New Brunswick as a new destination for meetings, incentive travel, and special events. This program is a cooperative venture with municipalities and the private sector and is expected to generate considerable economic benefits in addition to strengthening our province's image.

My Government will continue with a major **Capital Works Program** which is strengthened to help combat the effects of the current economic downturn. The upgrading of the province's highways remains a top priority and My Government will be embarking on the largest **road construction program** in the history of the province. NB Power will be carrying out an extensive capital works program to **upgrade and improve the province's electrical generating system**. Further announcements will be made on power development projects that are compatible with the Government's new Energy Policy. Other capital works will include schools, hospitals, parks, and environmental projects. These initiatives are expected to generate immediate economic activities of considerable size, including the creation of much needed jobs for New Brunswickers.

My Government would like to take this opportunity to reiterate its support for the **fixed link** with Prince Edward Island. This project offers considerable economic benefits to the Maritime Provinces as well as an opportunity to strengthen the unity of our region and our nation.

ENVIRONMENT

The Government understands the people of New Brunswick want a high quality environment in which to live and work. My Government

therefore awaits with great anticipation the release of the **Sustainable Development Strategy** of the Premier's Round Table on Environment and Economy. My Ministers are prepared to respond expeditiously to this strategy document, and will be advancing measures and policies dealing with conservation to meet many of the challenges identified by the round table study.

My Government will continue to act in the interest of New Brunswickers while awaiting the final report of the Premier's Round Table on Environment and Economy. An interim conservation policy entitled **Resources for Tomorrow** will be adopted until such time as the sustainable development strategy is complete. This policy recognizes the value of integrating economic and environmental decision making and will be used in evaluating project funding through the Environmental Trust Fund.

The **Environmental Trust Fund** provides an opportunity for the people of New Brunswick to respond to the environmental challenge through the development of large and small projects. My Government will make a concerted effort to support community initiatives in the areas of protection, restoration, sustainable development, conservation, education, and beautification. The Government will be announcing funding for a large number of initiatives under these categories in the weeks to come.

My Government will be undertaking a number of new **environmental initiatives** this year. Among those to be brought forward are a tire shredding program, derelict vehicle removal, oil recycling, brook trout rehabilitation, adopt-a-stream program, and remediation of contaminated sites. The Government will continue to respond to the recommendations of the Saint John Environmental Consultation Committee. Efforts will continue to be made to clean up the effluent in Little River as well as the Saint John Harbour.

The Environmental Trust Fund will also be used as part of a vigorous campaign to protect endangered species in the Province of New Brunswick and to purchase or manage provincial lands considered to be endangered or required for public use. Properties eligible for public investment will include wetland habitat, coastline access, and ecological preserves.

New Brunswickers want to see a clean landscape and My Government is intensifying its efforts in this area. This year a greatly expanded **Clean New Brunswick Campaign** will be undertaken in cooperation with the private sector and with the help of thousands of New Brunswick

volunteers. The Canadian Forestry Association of New Brunswick is to be commended for taking a leadership role in this effort. The province will be participating with a number of initiatives aimed at improving the visual appearance of our highways.

A **Conservation Corps** will be created in order to employ people during the summer months to carry out a wide range of activities designed to protect and enhance our natural resources, our parks, and other public areas. Further details on these initiatives will be provided during the course of the Session.

My Department of the Environment will be introducing a new **Coastal Beach Clean-up Campaign** for the fall season. Our senior citizens and students will be invited to play a prominent role in this major effort. We are confident this will raise the environmental awareness of all citizens regarding the importance of our coastal environment.

It is the intention of My Government to introduce a comprehensive **Clean Air Strategy** for public review and comment. Specific proposals will be presented dealing with local air quality issues as well as international concerns such as acid rain, ozone protection, and global warming. The input received through public consultation will be considered in depth and new regulations and program initiatives will be developed and brought forward as a result.

My Government intends to continue dealing aggressively with clean air issues during the formulation of this comprehensive strategy. In the interim period specific projects will be undertaken including efforts to reduce the sulfur content of fuels used at power stations, as well as the tightening of controls on gasoline vapour, fuel handling and delivery, and emission controls from vehicles.

In Saint John the first low sulfur fuel requirement initiative will take effect at the **Courtenay Bay** generating station. Equipment will also be installed to reduce the amount of atmospheric emissions at **Coleson Cove**.

The ***Beverage Containers Act*** was placed before this House during the last Session and has been reviewed by the Law Amendments Committee. My Government will be reintroducing this Act during the current Session. This new initiative is expected to reduce substantially the volume of household waste as well as the amount of litter along roadsides and other public places.

The **Environmental Impact Assessment Process** provides a valuable forum for the careful consideration of the environmental impact

of major development projects. A complete evaluation of the process will include a review of the regulations through a stakeholder evaluation procedure, administrative review, and extensive public consultation. The Government is deeply committed to working with New Brunswickers to ensure that the environmental impact assessment process is refined and strengthened as a result.

The Government recently made public a comprehensive **Energy Policy** for the 1991-2005 period. A number of initiatives were specified in this document, including an emphasis on energy efficiency and conservation, and the Government will begin implementation this year. You will be asked to consider a new ***Energy Efficiency Act*** that will regulate minimum levels of energy performance for major household appliances and other energy-consuming equipment.

It is important that our citizens of all age groups be educated about the environment, and measures which must be taken for its protection. My Department of the Environment will be introducing a community-based **Environmental Education Program** in the coming weeks in order to meet this need.

The Government is pleased to report the **St. Croix International Waterway** will be officially designated under the Canadian Heritage Rivers Program. This will make it the first international river in North America to be so designated as well as the first New Brunswick river to join the Canadian system.

I wish to take the opportunity, on behalf of the Assembly, to congratulate the St. Croix International Waterway Commission on its foresight and achievement for this joint conservation and resource management effort. It includes the governments of Maine and New Brunswick, a number of communities along the waterway, the private sector, and numerous volunteers. We all salute you on this remarkable achievement and hope it inspires other regions in the province to undertake attractive projects of this calibre.

My Government will be giving consideration to a number of environmentally-related legislative initiatives during the coming year. Legislation on **flood plain protection** is under active consideration in response to the 1987 floods in Perth-Andover and other areas. The ***Health Act*** will be presented for amendments to better regulate the use of on-site sewage disposal.

In the weeks to come further details will be presented to our citizens on a number of key environmental initiatives. These are expected to lead to

major improvements in our environment, and will also contribute significantly to a better quality of life for all New Brunswickers.

POLITICAL REFORM

My Government is acutely aware of the constitutional and structural changes being considered for our nation and the possible consequences for New Brunswick. Initiatives will be undertaken to ensure that our province remains strong and has the ability to build a broader, more independent economy. The Government also remains committed to a province that will participate meaningfully in a strong and unified Canada.

In recognition of the challenges to national identity now facing Canadians, the Government recently established the **New Brunswick Commission on Canadian Federalism**. The commission will examine the values and relationships, the constitutional, fiscal, and other arrangements that are of central importance to the country and to New Brunswick. In making recommendations for a renewed federalism, the commission will be paying particular attention to the roles of New Brunswick's two official linguistic communities and aboriginal peoples.

A recent report done for the Council of Maritime Premiers strongly recommended an invigorated council more focused on economic cooperation in the Maritime Region, and one that is based on strong political leadership. My Government wishes to make clear its intention to work towards **Maritime Economic Union**. In cooperation with Nova Scotia and Prince Edward Island, the Government will be undertaking an accelerated search for program and service areas where Maritime governments can collaborate. We will also seek more opportunities to remove interprovincial trade barriers and work for the benefit of all citizens in the region.

An historic **meeting of the Cabinets of the Maritime Provinces** is being planned for later this year in Moncton. The meeting will consider specific proposals for enhanced cooperation.

As announced, the Government will be establishing a **Representation and Electoral Boundaries Commission** to consider electoral reform. As part of the process, provisions for improved representation of aboriginal peoples will be addressed.

My Government's agenda for this Session is designed in part to help New Brunswickers over a short, but difficult period and, at the same

time, permit the Government to continue with its long-term agenda. The Government recognizes that many New Brunswickers are facing difficult times. We must ensure a comprehensive economic strategy is in place for New Brunswick in order to effectively continue with our major objective of providing more jobs and greater prosperity for our citizens. Investing in our people and in our economy within a framework of a clean environment is, and will remain, our prime focus.

In the coming year the Government will continue to maintain the right balance between providing the services New Brunswickers want and allowing for future economic growth.

My Government is laying the foundation for greater prosperity for our people. This agenda represents another step towards achieving a renewed and more prosperous province for the benefit of all our citizens. A true renaissance is well underway in New Brunswick. My Government is most grateful for the confidence the people of the province have placed in it, and will work diligently to ensure this confidence remains.

The public accounts for the period ending March 31, 1990 will be presented to you, together with the statement of estimated revenues and expenditures for the coming fiscal year.

I pray that Divine Providence will continue to bless New Brunswick and guide you in your deliberations during this new Session.

New Nouveau
Brunswick

Discours du trône

L'honorable

Gilbert Finn, O.C.
lieutenant-gouverneur

le 19 mars, 1991
quatrième session
de la 51e législature
du Nouveau-Brunswick

Discours du trône - 1991

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les députés,

Au nom de Sa Majesté la reine, j'ai l'honneur et le privilège de vous souhaiter la bienvenue à la quatrième session de la 51e législature du Nouveau-Brunswick.

Le Nouveau-Brunswick, tout comme l'ensemble du Canada, s'est engagé dans les années 90 en faisant face à d'importants défis: une récession économique, le conflit dans le golfe Persique, des préoccupations quant à la paix mondiale et, le plus important, l'avenir du Canada en tant que pays uni. Malgré ces défis, il y a amplement raison d'aborder l'année avec espoir et optimisme.

En 1991, le Nouveau-Brunswick sera l'hôte d'une manifestation d'envergure dans notre province, soit le rassemblement international des Irlandais. Une fête aussi importante constituera un juste hommage au peuple irlandais, qui a joué un si grand rôle dans la colonisation du Nouveau-Brunswick et dans le façonnement du riche tissu de notre patrimoine culturel. Des projets sont aussi en cours pour accueillir une deuxième manifestation culturelle internationale en 1994, soit le Congrès mondial acadien.

Les gens du Nouveau-Brunswick se joignent à mon gouvernement pour féliciter l'équipe de Heather Smith d'avoir remporté le championnat canadien junior de curling pour femmes, à Leduc, en Alberta.

Au nom de tous les députés, j'aimerais rendre hommage aux athlètes néo-brunswickois qui nous ont si fièrement représentés aux récents Jeux du Canada. Nous souhaitons également féliciter notre province soeur de l'Île-du-Prince-Édouard de son excellent travail comme hôte des jeux. Nos athlètes visent l'excellence, et ils l'atteignent. Les médaillés des jeux et les gagnants d'autres rencontres sportives majeures qui ont eu lieu au cours de l'année écoulée sont l'élite du Nouveau-Brunswick. C'est avec fierté que nous saluons tous les athlètes et tous les entraîneurs qui participent chaque année à des rencontres provinciales, nationales et internationales.

Les gens du Nouveau-Brunswick sont pacifiques, et nous avons partagé la tristesse et l'angoisse suscitées par le récent conflit dans le golfe Persique. Le Canada a participé à l'effort des Nations Unies, et, au nom de toute la population du Nouveau-Brunswick, j'aimerais témoigner

notre appui aux membres des forces armées et les remercier du dévouement dont ils ont fait preuve pendant cette période difficile.

Je sais que l'avenir du Canada préoccupe la plupart des Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois. Mon gouvernement ressent lui aussi très profondément une telle préoccupation et continuera de se consacrer à la poursuite d'un Canada fort et uni.

Le Canada est en période de récession; les effets de cette récession se sont fait sentir au Nouveau-Brunswick, mais à un degré moindre qu'ailleurs au pays. Les effets de la récession, associés à une réduction importante des paiements de transfert fédéraux, ont toutefois sérieusement influé sur notre planification financière et la prestation de nos programmes. Le ministre des Finances traitera en détail de la question au cours de la session qui commence.

Mon gouvernement est persuadé que nous pouvons émerger de la récession avec une force renouvelée. Nous avons entrepris la nouvelle année avec une orientation précise et la détermination de continuer à maintenir un juste équilibre entre la prestation des services que la population veut et les possibilités de croissance future. La confiance et l'optimisme de notre population inspirent le gouvernement actuel.

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les députés,

Au cours de la session, mon gouvernement sera guidé par les principes suivants. Le programme du gouvernement sur le plan des politiques est axé sur la croissance économique. Tous les programmes et toutes les initiatives continueront de viser à investir dans nos ressources humaines et à renforcer l'économie du Nouveau-Brunswick. Le gouvernement demeure ferme dans son intention de bâtir pour notre population un avenir autonome dans une économie de plus en plus diversifiée. Ce faisant, nous reconnaissons néanmoins l'impact de la situation financière et économique nationale, et nous ne renoncerons pas à notre responsabilité de protéger les membres les plus vulnérables de notre société. Au moyen de nouvelles initiatives et de mesures législatives progressistes, mon gouvernement mettra aussi en oeuvre des mesures qui feront du Nouveau-Brunswick un chef de file en matière de développement durable et de protection de l'environnement.

Pour aider à atténuer les effets de la récession, les dépenses en capital seront maintenues et des activités de création d'emplois seront menées. De plus, le gouvernement veillera à ce que le fardeau des restrictions financières soit porté par ceux et celles qui sont le plus en mesure de le

faire, au fur et à mesure que nous réalisons notre programme de développement social et économique à long terme.

Investissement dans notre population

Le gouvernement s'engage pleinement à continuer d'investir dans le perfectionnement de notre population. Nous entreprendrons un large éventail d'initiatives visant à créer un climat et des perspectives qui permettront aux gens du Nouveau-Brunswick de réaliser leur plein potentiel. L'éducation et la formation sont les pierres angulaires d'une telle démarche.

La vision du Canada qu'a mon gouvernement est celle d'un des pays les plus instruits au monde, et il entrevoit la pleine participation du Nouveau-Brunswick à un tel effort national. À cette époque de rapides changements technologiques et géopolitiques, nous devons mettre en place un système d'éducation et de formation fondé sur un **processus d'apprentissage permanent** qui soit étroitement lié aux besoins réels de notre population. L'éducation joue un rôle critique dans l'essor de la société. C'est l'outil qui supporte notre croissance dans une économie mondiale complexe et exigeante. Investir tôt dans l'éducation de nos enfants, c'est investir mieux et plus solidement dans notre avenir.

En octobre dernier, mon gouvernement a pris un engagement important dans le domaine de l'éducation en annonçant **un programme universel de maternelles** publiques pleine journée pour les enfants de la province âgés de 5 ans. La planification s'est exceptionnellement bien déroulée, grâce à l'entière collaboration des 42 conseils scolaires. Tout sera prêt et en place pour la mise en oeuvre du programme en septembre prochain, à la date prévue.

Le programme de maternelles axé sur des activités offrira la possibilité d'un nouveau départ à nos jeunes enfants en leur permettant de commencer leur apprentissage plus tôt. Une telle mesure établira des fondations solides pour une éducation de qualité plus complète pour tous les jeunes Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises. La ***Loi scolaire*** sera modifiée pour tenir compte de ce nouveau programme des plus importants.

Maintenant que les maternelles sont fermement ancrées comme partie intégrante de l'éducation publique, mon gouvernement a l'intention de présenter plus tard cette année, en vue d'un débat public, un important document sur l'**excellence en éducation**. Ce débat contribuera à la mise au point d'un plan d'action auquel pourra souscrire toute la

population du Nouveau-Brunswick. Seront traitées un certain nombre de questions fondamentales comme l'alphabétisation, la force de nos programmes de mathématiques et de sciences, l'enseignement de l'entrepreneuriat, la formation du personnel enseignant, la longueur de notre année scolaire et notre taux encore inacceptable de décrochage. Notre objectif global doit être d'assurer une éducation solide et de qualité à tous les jeunes Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises, leur permettant ainsi de devenir des citoyens productifs et responsables.

Mon gouvernement travaille activement à faire en sorte que **l'offre et la demande en matière de personnel enseignant** soient bien équilibrées et maintenues. La ministre de l'Éducation fera au cours de la session une déclaration sur cette importante question. Le besoin de personnel enseignant mieux qualifié dans un certain nombre de domaines, dont les mathématiques, les sciences et la formation en langue seconde, constitue une préoccupation particulière. Ce sont des domaines d'une importance vitale pour ce qui est de la participation future de la province à une économie de niveau technologique plus avancé.

L'investissement dans notre jeunesse se poursuivra, de concert avec le gouvernement fédéral, grâce à l'élargissement de la **Stratégie Jeunesse**, dont le succès est considérable. L'initiative comporte des programmes incitant les élèves à ne pas quitter l'école, ainsi que des mesures innovatrices pour aider les jeunes qui sont prêts à faire la transition de l'école au monde du travail.

Le Conseil du premier ministre sur l'alphabétisation a pris des mesures décisives pour s'occuper du taux élevé d'analphabétisme chez les adultes de notre province, et un rapport définissant un **cadre d'action sur l'alphabétisation** sera rendu public pendant la session. Il s'ensuivra pour beaucoup de localités du Nouveau-Brunswick une augmentation de la capacité de formation en matière d'alphabétisation, grâce aux efforts concertés du gouvernement, des bénévoles, des gens d'affaires et des syndicats. Mon ministre de l'Enseignement supérieur et de la Formation fera connaître plus de détails pendant la session.

Le gouvernement actuel mettra au point des moyens qui assureront à tous les gens du Nouveau-Brunswick l'accès à des possibilités d'éducation et de formation. La nouvelle technologie peut être mise à profit pour rendre possibles diverses initiatives d'**enseignement à distance**. Le monde des affaires et le secteur industriel seront des partenaires actifs dans nos efforts visant à former une main-d'oeuvre compétente et instruite, grâce à un nouvel organisme appelé **Conseil des ressources humaines**.

Mon gouvernement continuera d'appuyer nos **universités et collèges communautaires** et d'aider à les renforcer. Les programmes réguliers offerts dans les collèges communautaires seront adaptés en vue de répondre à la demande actuelle ou qui émerge sur le marché du travail. Une telle mesure permettra un **accès accru à des programmes de formation productifs pour les années à venir**. La difficulté que rencontrent souvent les étudiants d'obtenir **la reconnaissance de leur expérience de travail et leur apprentissage antérieur** est une question qui préoccupe mon gouvernement, et le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Formation exposera les initiatives de son ministère dans le domaine.

Les possibilités et les programmes en matière d'éducation seront renforcés pour la **population autochtone**. Mon gouvernement poursuivra une démarche axée sur le partenariat pour mettre au point des programmes qui aident à affermir la fierté et la prospérité des populations autochtones micmacs et malécites.

Des relations constructives avec la population autochtone du Nouveau-Brunswick restent une priorité de mon gouvernement. Un comité de ministres continue à superviser les efforts que nous déployons pour voir aux droits, aux besoins et aux aspirations de la population autochtone, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des réserves.

L'éducation et l'avancement des femmes continueront de recevoir l'attention du gouvernement actuel. Un certain nombre de programmes seront renforcés, y compris des initiatives comme le **Programme de stage d'été dirigé par une mentor**, afin d'offrir à nos jeunes femmes des débouchés qui leur permettent d'acquérir de l'expérience professionnelle et gestionnelle dans les services publics.

Le développement des perspectives d'emploi est un élément essentiel de l'investissement dans nos gens, et mon gouvernement présentera au cours de la session une importante nouvelle **stratégie de développement de l'emploi**. Celle-ci visera à créer davantage d'emplois valorisants et à plus long terme, tout en répondant au besoin d'emplois à court terme afin d'aider les gens à traverser la récession. Les divers projets actuels relatifs à l'emploi seront regroupés en quatre programmes et viseront principalement les bénéficiaires de l'assistance sociale, les personnes qui ont épuisé leurs prestations d'assurance-chômage, les travailleuses et travailleurs handicapés ainsi que les étudiants et étudiantes. Des changements seront apportés aux règlements en vertu de la ***Loi sur le développement de l'emploi*** pour tenir compte de la nouvelle stratégie.

Mon gouvernement projette aussi de conclure avec le gouvernement fédéral une **Entente sur le développement de la main-d'oeuvre**. Cette entente établira un cadre stratégique pour assurer que les investissements de la province, ainsi que les ressources du fonds d'assurance-chômage réaffectées au perfectionnement et à la formation des ressources humaines, soient employés de la façon qui profite le plus à la population du Nouveau-Brunswick.

L'égalité des langues demeure une priorité, et le gouvernement actuel continuera d'appuyer et de promouvoir les programmes et les initiatives visant à rapprocher davantage les membres des communautés de nos deux langues officielles. Mon gouvernement a l'intention de poursuivre, avec un appui du gouvernement fédéral, un **programme de soutien à la traduction et à l'interprétation** destiné aux organismes à but non lucratif.

Les récents Jeux du Canada nous ont rappelé l'importance qu'occupe dans l'éducation de nos jeunes la pratique des sports. Mon gouvernement prévoit achever et mettre en oeuvre une **stratégie relative aux entraîneurs sportifs** afin d'assurer à nos athlètes un entraînement de qualité. L'augmentation du nombre de femmes occupant des postes d'entraîneurs sera également un élément clé de cette stratégie.

Les arts et la culture constituent une composante essentielle du tissu social et communautaire du Nouveau-Brunswick, et une nouvelle **politique sur le développement culturel** sera déposée au cours de la session printanière actuelle. La stratégie présentera des initiatives visant à raffermir le sentiment de fierté et d'appartenance à l'égard de notre province, à accroître les possibilités d'expression culturelle et à donner à notre population l'occasion de s'adonner à des activités culturelles et d'en profiter.

En reconnaissance du fait que le **Musée du Nouveau-Brunswick** est l'un des plus importants établissements culturels de la province, le gouvernement annoncera des mesures visant à l'appuyer.

Appui accru aux personnes démunies

Le gouvernement comprend l'importance d'aider en période de récession les membres les plus vulnérables de la société. Mon gouvernement croit fermement que tous les gens, particulièrement les personnes les plus démunies, doivent continuer d'avoir accès à un niveau acceptable de programmes sociaux et de santé.

Nos enfants sont d'une importance capitale, et le Bureau des services à l'enfance présentera un **cadre de politique pour les services à l'enfance**. Le document fait suite à de longues et vastes consultations et servira à formuler d'une manière détaillée un certain nombre de principes qui guideront la prestation de tous nos services aux enfants.

Mon gouvernement présentera pour les écoles une nouvelle **politique sur la nutrition alimentaire** afin de promouvoir de saines habitudes alimentaires chez les élèves et d'assurer à nos jeunes l'accès à des aliments nutritifs.

L'instauration du programme universel de maternelles constitue un investissement important dans nos enfants de 5 ans; le programme aura l'avantage additionnel de créer des **places supplémentaires de garderie** dans la collectivité, ce qui atténuera en partie les pressions que ressentent actuellement diverses localités.

La croissance saine et l'épanouissement de nos enfants dépendent surtout de ce qu'ils vivent dans leur milieu familial. L'incapacité de notre société d'assurer aux femmes et aux enfants l'accès à un soutien financier suffisant après la rupture de la famille est une injustice qui persiste. Mon gouvernement présentera une importante politique sociale visant à ce que les femmes et les enfants à charge reçoivent les prestations de soutien qui leur reviennent de droit. Des modifications à la ***Loi sur les services à la famille*** permettront **l'exécution automatique des ordonnances d'entretien** contre les personnes qui ont reçu de la cour l'ordre de verser des prestations de soutien et qui manquent à leurs obligations. Le gouvernement est convaincu qu'une initiative d'une si grande portée contribuera de façon importante à soulager la pauvreté dans laquelle se retrouvent souvent les femmes et les enfants.

La violence au foyer préoccupe beaucoup la plupart des gens du Nouveau-Brunswick, et le gouvernement s'occupe du problème de façon décisive. Les initiatives en matière de **violence familiale** comprendront des mesures comme une campagne de sensibilisation du public, un système de tenue de statistiques relatives à la justice criminelle, ainsi que la révision du programme d'études. D'autres modifications à la ***Loi sur les services à la famille*** protégeront davantage les adultes à charge et les enfants contre les mauvais traitements.

Mon gouvernement a une responsabilité spéciale à l'égard des enfants pris en charge par le ministre de la Santé et des Services communautaires. Les **familles d'accueil** sont le pivot de nos programmes et méritent notre reconnaissance la plus profonde. Mon gouvernement a l'intention d'examiner, en collaboration avec

l'association des parents nourriciers, les changements qu'il y a lieu d'apporter pour soutenir les familles d'accueil qui relèvent le défi d'éduquer nos enfants les plus vulnérables.

Dans le cadre d'une autre initiative visant à aider les parents et les enfants, la ***Loi sur les normes d'emploi*** sera modifiée pour l'harmoniser avec les récentes modifications législatives fédérales à l'assurance-chômage en ce qui a trait au congé d'adoption et au congé parental. L'**initiative en matière de congé parental** vise à permettre aux deux parents de passer du temps durant les tout premiers mois auprès de leur nouveau-né ou de l'enfant qu'ils adoptent.

Les initiatives de mon gouvernement en matière de santé communautaire seront rehaussées grâce à l'affectation **d'autres spécialistes en hygiène publique et en nutrition**, qui sont en mesure d'améliorer nos activités de prévention des maladies et de promotion de la santé. Nous reconnaissons aussi le rôle essentiel joué par nos établissements de soins de santé dans nos collectivités. De nouveaux **hôpitaux régionaux à Campbellton et à Edmundston** ouvriront en 1991. Un nouvel hôpital entrera également en service à **Tracadie**, et la conception de l'hôpital régional de la **Miramichi** sera entreprise. L'achèvement de ce dernier entraînera la fermeture des deux hôpitaux existants et accroîtra l'efficacité des services offerts à la région de la Miramichi.

Le **Conseil du premier ministre en matière de santé** poursuivra activement son mandat de conseiller le gouvernement sur la politique et les initiatives en matière de santé qui visent à promouvoir la santé et le mieux-être. Ses conseils seront également précieux pour mon gouvernement à mesure que la province poursuivra la transition des soins de santé en établissement à des soins de santé communautaires.

Sur le fondement du partenariat noué avec la New Brunswick Hospital Association, l'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick et la Société médicale du Nouveau-Brunswick, le gouvernement a le plaisir de pouvoir confirmer un appui à des mesures visant à réorienter le système provincial de soins de santé.

Le gouvernement reconnaît que les effets du ralentissement économique se font sentir le plus intensément chez les sans-emploi et les personnes employées de façon intermittente. Les niveaux de prestation des bénéficiaires de l'assistance sociale seront protégés en ces temps difficiles.

Nous reconnaissons aussi le désir de tous les membres de notre société d'être forts et indépendants. À cette fin, **des ressources seront ajoutées au ministère de l'Aide au revenu** pour permettre à ce ministère de mieux réaliser son mandat d'aider les gens à tirer parti des perspectives d'emploi et à devenir indépendants. Le **programme CIBLE**, grâce auquel des centaines d'anciens bénéficiaires de l'assistance sociale ont trouvé de l'emploi, sera un pilier de nos programmes.

Tourné vers l'avenir, le ministère entreprendra un **examen détaillé des programmes d'assistance sociale** et de la ***Loi sur le bien-être social***. Il est essentiel que la conception et les prestations d'un tel programme de base reflètent à la fois l'engagement à l'égard de l'indépendance et la responsabilité de protéger les personnes démunies.

L'engagement de mon gouvernement à favoriser l'autonomie se traduira par la prise de **mesures visant à aider les adultes qui ont des handicaps** à devenir plus indépendants et à occuper des emplois productifs dans la collectivité. La prestation de **soins auxiliaires**, associée au logement accessible et abordable, assurera le soutien nécessaire.

L'aide aux personnes à faible revenu sera également intensifiée dans le secteur de l'habitation. Le **Programme de supplément de loyer** sera élargi afin de fournir plus de logements et de stimuler indirectement la construction de logements additionnels par le secteur privé. Le **Programme de réparations d'urgence** pour les familles à faible revenu sera élargi.

L'apport de nos personnes âgées est valorisé, et mon gouvernement établira un nouveau cadre de politique pour s'occuper des **services fournis à ce secteur croissant de la population**.

Le gouvernement présentera d'autres modifications aux mesures législatives en vue d'améliorer la qualité et l'efficacité des services publics dispensés à notre population. La ***Loi sur le mariage*** sera modifiée pour accélérer l'obtention d'une licence de mariage. Les charges surannées sur des titres de biens-fonds seront traitées dans la ***Loi sur la clarification des titres***. La ***Loi sur les véhicules à moteur*** fera l'objet d'un certain nombre de modifications; il sera notamment donné suite aux recommandations du rapport du coroner sur le tragique accident survenu à Cormier-Village. D'autres modifications seront apportées à la ***Loi sur la location de locaux d'habitation***, y compris la clarification des règles relatives au versement de droits d'entrée.

Des améliorations seront également apportées en ce qui a trait à la justice et au droit. Mon gouvernement présentera de nouvelles mesures législatives afin de définir clairement le rôle du **Bureau des poursuites publiques**. Pour aider les victimes d'infractions criminelles, une surtaxe sera établie sur les amendes provinciales en vertu de la ***Loi sur les services aux victimes***. Il sera donné suite, au cours de la session, aux recommandations du Comité de modification des lois concernant les révisions à apporter à la ***Loi sur la Police***. Un nouveau **Programme obligatoire d'éducation des conducteurs avec capacité affaiblie** sera établi cette année en vue d'éduquer les contrevenants coupables d'une première infraction, ainsi que les récidivistes, sur les dangers et l'irresponsabilité que comporte la conduite en état d'ébriété.

Mon gouvernement examinera au cours de la session un rapport sur **les droits de la personne** préparé par le Comité de modification des lois. Le détaillé rapport Ferris a fait l'objet de vastes discussions et débats, et nous attendons avec intérêt les recommandations du comité.

Investissement dans l'économie du Nouveau-Brunswick

En 1990, le taux de croissance économique du Nouveau-Brunswick a été supérieur tant à celui du Canada qu'à celui des États-Unis. La province venait aux tout premiers rangs au Canada pour ce qui est des ventes à l'exportation, et au deuxième rang pour le taux de création d'emplois. Notre économie est résistante, en raison de la confiance et de l'attitude positive de notre population.

Mon gouvernement croit fermement qu'il n'est pas indiqué de réduire les programmes de développement économique en période de récession. Le gouvernement actuel continuera donc de bâtir sur son succès par une série d'initiatives qui non seulement aideront à créer des emplois valorisants et durables mais minimiseront aussi les effets de la récession sur notre population. Des efforts proactifs et dynamiques seront également déployés pour stimuler un investissement accru dans l'économie de la province.

Le Nouveau-Brunswick dépend encore grandement de ses industries axées sur les ressources, et mon gouvernement prendra des initiatives visant à stabiliser davantage et à renforcer ces industries grâce à des activités liées à la valeur ajoutée. La mise en valeur des ressources sera assortie d'un important effort de stimulation et d'expansion de la petite entreprise et de la petite industrie, ainsi que d'encouragement de l'entrepreneuriat. Le gouvernement est convaincu que le Nouveau-

Brunswick peut attirer des entreprises et des services novateurs, hautement productifs et compétitifs.

Mon gouvernement a le plaisir d'informer l'Assemblée législative que la mise en oeuvre de la **stratégie de développement économique** a connu des progrès constants et considérables. Plus de 90% des mesures à prendre en application de la stratégie, qui a été déposée à l'Assemblée législative il y a deux ans, ont été mises en oeuvre ou sont bien en voie de l'être. Un grand nombre des initiatives économiques qui vous sont présentées aujourd'hui découlent de ***Vers l'an 2000*** et de ***Vers un changement***; elles achèveront la mise en oeuvre des deux importantes stratégies en question.

Mon gouvernement, pour avancer au-delà du premier jalon, entreprendra la deuxième étape par une **importante révision et mise à jour de *Vers l'an 2000***. Le Nouveau-Brunswick est à l'aube d'une nouvelle ère économique où doivent régner et où régneront le dynamisme autant que la conscience sociale. Une série de nouvelles initiatives de développement économique seront mises au point et présentées pour la période allant de 1992 à 1995. Le gouvernement croit que nous devons continuer à nous tourner vers l'avenir et être prêts à profiter des débouchés qu'offre l'économie mondiale des années 90.

Mon gouvernement est convaincu qu'un élément clé du développement à long terme de l'économie du Nouveau-Brunswick consiste à faire en sorte que notre population possède le sens des affaires et l'esprit d'entreprise nécessaires. Mon ministère de l'Éducation mettra en oeuvre cette année dans l'ensemble du système scolaire un important **Programme d'enseignement en entrepreneuriat**. Le programme sera intégré au programme d'études, de la maternelle à la 12^{e} année. Il visera principalement à établir des liens avec le secteur des affaires et à favoriser au Nouveau-Brunswick une attitude et une culture positives à l'égard de l'entrepreneuriat.

L'initiative en matière d'entrepreneuriat englobera également les étudiants de niveau universitaire, car le gouvernement actuel est déterminé à voir à ce que le Nouveau-Brunswick produise des gestionnaires professionnels de première classe. En partenariat avec deux universités de notre province, mon gouvernement **renforcera et améliorera les capacités des deux facultés d'administration**. Notre but commun sera de former, en matière d'entrepreneuriat, des personnes bien instruites, sûres d'elles-mêmes et dynamiques, qui sont mieux préparées à participer pleinement au développement de notre petite et moyenne entreprise.

Un **Programme de fiducie pour bourses internationales** sera aussi instauré afin d'encourager les étudiants néo-brunswickois en droit et en administration à acquérir des connaissances et de l'expérience pratique en finance internationale.

Une nouvelle **politique sur le secteur des services** sera mise en oeuvre afin d'élargir la base d'emploi et de créer des possibilités qui nous conviennent particulièrement bien. L'accent sera mis sur les services et sur les produits à forte valeur ajoutée commercialisables à l'extérieur de la province. Une attention particulière sera accordée aux institutions financières, aux maisons d'édition, au télémarketing, aux installations de distribution et à certains services aux entreprises. En vertu de la nouvelle politique, le secteur des services aura accès pour la première fois à un certain nombre de programmes gouvernementaux.

Les initiatives du secteur des services seront renforcées grâce à la mise en oeuvre d'une nouvelle **politique sur les marchés publics de services**. Cette politique non seulement permettra d'utiliser les marchés publics du secteur des services comme outil de développement, mais elle contribuera également à assurer que, quand c'est faisable, la province se procure par voie concurrentielle la vaste gamme de services dont elle a besoin.

Le développement régional continue d'être un objectif principal de mon gouvernement. Une nouvelle **politique sur les parcs industriels** sera présentée afin d'améliorer le système des parcs industriels locaux, régionaux et provinciaux et de créer de nouvelles perspectives d'emploi dans toute la province. Les **commissions industrielles régionales** deviendront un pôle d'attraction régional évident pour les personnes intéressées à mettre sur pied ou à agrandir des petites et moyennes entreprises. Plus d'accent sera mis sur des services de consultation aux entreprises et sur le développement commercial.

Le gouvernement lancera cette année une nouvelle **politique sur les sciences et la technologie**. Cette politique mettra l'accent sur le transfert technologique et sur l'adoption d'une meilleure technologie pour les industries de la province.

Le ministère du Commerce et de la Technologie affectera du personnel à la recherche de **débouchés commerciaux résultant d'une plus grande sensibilisation aux questions liées à l'environnement**. Les nouvelles technologies écologiques seront explorées, et les secteurs de la fabrication et des services seront activement encouragés à profiter de ces débouchés au Nouveau-Brunswick.

Mon gouvernement examinera avec le gouvernement fédéral les possibilités d'élargir le **Programme d'entreprise pour gens d'affaires immigrants**. Le but de ce programme est d'attirer au Nouveau-Brunswick plus d'investisseurs entrepreneurs qui apporteront à notre province de nouvelles technologies et un capital des plus nécessaires.

Une nouvelle ***Loi sur les credit unions et les caisses populaires*** sera présentée pour étude. Cette nouvelle loi donnera une plus grande portée à de tels établissements financiers communautaires et les placera davantage sur un pied d'égalité avec les banques à charte.

Des relations patronales-syndicales harmonieuses sont des facteurs essentiels pour la croissance et la prospérité futures de la province. Les dissensions prolongées ont un effet négatif sur toutes les parties et peuvent avoir des conséquences à long terme pour les familles et les collectivités. Pour aborder de telles questions qui préoccupent toutes les parties, mon gouvernement établira un **Forum du premier ministre sur les relations patronales-syndicales** et invitera des représentants du monde syndical, du secteur des affaires, de l'industrie et du gouvernement à participer à cette nouvelle approche consultative. Des questions comme un code de déontologie pour les relations patronales-syndicales, l'obligation de recourir à des bulletins de vote secrets, des mesures législatives portant sur les travailleurs suppléants, ainsi que l'arbitrage de première convention sont des points qui seront présentés pour discussion et adoption.

L'économie du Nouveau-Brunswick repose sur nos ressources naturelles, et des efforts seront déployés afin d'obtenir plus d'avantages pour notre population grâce à un accroissement des activités liées à la valeur ajoutée. Mon gouvernement présentera une nouvelle **politique sur la production et la transformation alimentaires**, dans le cadre d'efforts soutenus visant à renforcer le secteur de l'agriculture et celui des pêches. Une telle initiative dynamique a pour objectif d'augmenter la demande de produits alimentaires néo-brunswickois, en mettant un accent spécial sur les activités liées à la valeur ajoutée ainsi que sur la création de nouvelles possibilités d'emploi.

La politique alimentaire comprendra des initiatives telles qu'un nouveau **Plan de commercialisation des pêches** à long terme, ce qui permettra à notre industrie des pêches d'augmenter sa part sur les marchés établis et de fournir un soutien à l'innovation en matière de produits. En outre, le gouvernement entreprendra également des initiatives visant à protéger et à améliorer la **pêche aux myes** dans notre province.

Mon gouvernement estime que l'industrie minière a un potentiel considérable pour ce qui est d'accroître son apport à l'économie provinciale. Une **stratégie globale de mise en valeur des minéraux** sera présentée cette année. L'accent sera mis sur la recherche de nouveaux gisements, sur une plus grande mise en valeur des gisements connus et sur la stimulation de l'accroissement des activités de transformation et à valeur ajoutée.

L'industrie forestière est vitale pour notre économie et elle offre également un large éventail de loisirs de plein air. La capacité régénératrice de la forêt du Nouveau-Brunswick sera renforcée grâce à l'adhésion à une **politique d'un arbre pour un arbre** afin que le reboisement dépasse la récolte.

Mon gouvernement a l'intention de poursuivre sa politique de **gestion intégrée des ressources**, mais il reconnaît la nécessité d'être sensible aux points de vue des gens du Nouveau-Brunswick. La coupe à blanc continue de faire l'objet d'une certaine préoccupation, et une telle pratique est en train d'être examinée en consultation avec le secteur forestier. D'autres techniques de coupe sur les terres de la Couronne—telles que la récolte sélective—sont envisagées, et l'accent portera davantage sur un habitat convenable pour la faune.

Le gouvernement reconnaît clairement l'apport important des **propriétaires de boisés privés** à l'approvisionnement en bois et il attend avec intérêt le rapport du Comité spécial d'élaboration de la politique économique de l'Assemblée législative.

Au cours de la présente session, mon gouvernement proposera des modifications à la ***Loi sur les incendies de forêt***, à la ***Loi sur l'exploitation des carrières*** et à la ***Loi sur la pêche sportive et la chasse***. Ces modifications mèneront à d'autres améliorations sur le plan de l'aménagement et de la protection de nos ressources naturelles.

L'énergie électrique est essentielle au mieux-être tant de notre population que de notre économie. La restructuration d'Énergie N.-B. en vue d'améliorer l'efficacité de l'organisme comme entreprise publique est une priorité actuelle de mon gouvernement. Afin d'assurer que cette restructuration s'exécute promptement, il vous sera demandé d'étudier des modifications importantes à la ***Loi sur l'énergie électrique***.

La question de l'utilisation des terres est d'une importance capitale pour chaque Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoise. L'aménagement non planifié de nos paysages ruraux a des conséquences sur la nature même de nos précieuses rivières, côtes et terres rurales, et cela a amené

le gouvernement actuel à conclure à la nécessité d'une initiative majeure dans le domaine de l'utilisation des terres. Mon gouvernement nommera une **Commission sur l'utilisation des terres et l'environnement rural**. Un document de travail substantiel sera rédigé puis largement diffusé, et l'apport du public sera demandé sur cette très importante question. Les efforts déployés comprendront une initiative sur **la protection et l'aménagement des zones côtières**.

Par ailleurs, mon gouvernement reconnaît que des mesures immédiates s'imposent pour améliorer le processus de planification de l'utilisation des terres. Au cours de la session actuelle, il vous sera demandé d'examiner des modifications à la ***Loi sur l'urbanisme*** et à la ***Loi sur les municipalités***. Des modifications seront proposées en vue d'accorder une plus grande marge de manoeuvre dans l'élaboration d'une déclaration des perspectives d'urbanisme. Les modalités de prestation des services de base aux localités seront simplifiées, et les plans de secteur ainsi que les règlements de zonage en vigueur seront maintenus lorsqu'une région non constituée devient une municipalité.

Mon ministère des Affaires municipales mettra en oeuvre un **Programme d'amélioration des communautés**, qui s'ajoutera à l'Entente de coopération sur le développement économique urbain. Ce programme fournira de l'aide aux petites villes et aux villages afin de leur permettre d'améliorer leur secteur central dans l'intérêt tant des résidents que des visiteurs.

Les récents succès dans l'industrie touristique attestent qu'il s'agit d'un secteur clé de développement au Nouveau-Brunswick. Afin de continuer sur une telle lancée, mon ministère du Tourisme, des Loisirs et du Patrimoine mettra en oeuvre une nouvelle **stratégie de positionnement touristique** pour la province. La nouvelle approche orientera l'ensemble des activités de marketing et de développement, et elle jouera un rôle important dans les efforts déployés par le gouvernement pour promouvoir sur le marché intérieur et à l'étranger l'image de plus en plus distincte du Nouveau-Brunswick.

Un dynamique **Programme d'accueil** sera lancé en vue de faire du Nouveau-Brunswick une nouvelle destination pour les rencontres, les voyages-motivation et les activités spéciales. Il s'agit d'un programme de coopération avec les municipalités et le secteur privé, et il devrait produire des retombées économiques considérables en plus de rehausser l'image de notre province.

Mon gouvernement poursuivra la réalisation d'un important **programme de travaux d'immobilisations**, qui sera renforcé pour

aider à atténuer les effets du ralentissement économique actuel. L'amélioration des routes de la province demeure une grande priorité, et mon gouvernement entreprendra le plus ambitieux **programme de construction routière** dans l'histoire de la province. Énergie N.-B. mettra en oeuvre un vaste programme de travaux d'immobilisations en vue **de moderniser et d'améliorer le réseau provincial de production d'électricité**. D'autres annonces seront faites concernant des projets de production d'énergie qui se conforment à la nouvelle politique énergétique du gouvernement. D'autres travaux d'immobilisations porteront notamment sur des écoles, des hôpitaux, des parcs et des projets environnementaux. De telles initiatives devraient immédiatement donner lieu à des activités économiques de grande ampleur, y compris la création d'emplois dont les gens du Nouveau-Brunswick ont nettement besoin.

Mon gouvernement tient à profiter de l'occasion pour réitérer son appui au **lien fixe** avec l'Île-du-Prince-Édouard. Le projet offre d'importants avantages économiques pour les provinces Maritimes, ainsi que la possibilité de consolider l'unité de notre région et de notre pays.

Environnement

Le gouvernement comprend que les gens du Nouveau-Brunswick veulent vivre et travailler dans un environnement de qualité supérieure. Mon gouvernement attend donc avec beaucoup d'intérêt la publication de la **stratégie de développement durable** de la Table ronde du premier ministre sur l'environnement et l'économie. Mes ministres sont prêts à donner suite promptement à cette stratégie et ils proposeront, en matière de conservation, des mesures et des politiques qui permettront de relever bon nombre des défis dégagés dans l'étude menée par la table ronde.

Mon gouvernement, en attendant le rapport définitif de la Table ronde du premier ministre sur l'environnement et l'économie, continuera entretemps à agir dans l'intérêt de la population du Nouveau-Brunswick. Une politique provisoire de conservation, intitulée ***Un environnement sain pour demain***, sera adoptée en attendant la mise au point de la stratégie de développement durable. Cette politique reconnaît l'importance d'intégrer la prise des décisions liées à l'économie et à l'environnement, et elle servira à évaluer le financement de projets au moyen du Fonds en fiducie pour l'Environnement.

Le **Fonds en fiducie pour l'Environnement** permettra à la population du Nouveau-Brunswick de relever le défi environnemental grâce à la mise sur pied de grands et de petits projets. Mon gouvernement

déploiera des efforts concertés pour appuyer les initiatives communautaires visant la protection, la remise en état, le développement durable, la conservation, l'éducation et l'embellissement. Le gouvernement annoncera au cours des semaines à venir le financement de nombreuses initiatives dans les domaines énumérés.

Mon gouvernement prendra cette année un certain nombre d'**initiatives liées à l'environnement**. Les mesures qui seront présentées comprendront un programme de déchiquetage des pneus, l'enlèvement de véhicules abandonnés, le recyclage de l'huile, la remise en état des ruisseaux à truite, le programme Adoptez un cours d'eau, ainsi que la décontamination d'endroits pollués. Le gouvernement continuera de donner suite aux recommandations du Comité consultatif de l'environnement de Saint John. Les efforts se poursuivront en vue de nettoyer les effluents qui se déversent dans la rivière Little, ainsi que le port de Saint John.

Le Fonds en fiducie pour l'Environnement sera également mis à contribution pour une vigoureuse campagne de protection des espèces menacées d'extinction au Nouveau-Brunswick, ainsi que pour l'achat ou l'aménagement de terres provinciales jugées menacées ou requises pour usage public. Les biens fonciers admissibles à l'investissement public comprendront les habitats marécageux, l'accès au littoral et les réserves écologiques.

La plupart des gens du Nouveau-Brunswick veulent voir un paysage propre, et mon gouvernement intensifie ses efforts en ce sens. Cette année, la **campagne «Pour un Nouveau-Brunswick propre»**, d'envergure beaucoup plus grande, sera menée en collaboration avec le secteur privé et avec l'aide de milliers de bénévoles du Nouveau-Brunswick. Il faut féliciter la Canadian Forestry Association of New Brunswick d'avoir assumé un rôle dirigeant en ce sens. La participation de la province se traduira par un certain nombre d'initiatives visant à améliorer l'apparence de nos routes.

Une **Équipe Conservation** sera établie afin d'embaucher, durant les mois d'été, des gens qui effectueront une vaste gamme de travaux pour protéger et améliorer nos ressources naturelles, nos parcs et d'autres aires publiques. De plus amples détails sur de telles initiatives seront donnés au cours de la session.

Mon ministère de l'Environnement mettra sur pied une nouvelle **campagne de nettoyage des plages côtières** pour l'automne. Nos personnes âgées et nos élèves seront invités à jouer un rôle de premier plan dans cette initiative importante. Nous sommes persuadés que, grâce

à un tel effort, toute la population sera davantage sensibilisée à l'importance de notre environnement côtier.

Mon gouvernement a l'intention de présenter une **stratégie de l'assainissement de l'air** globale, qui sera soumise au public pour examen et commentaires. Seront présentées des propositions précises qui traiteront de la qualité de notre air et de préoccupations internationales telles que les pluies acides, la protection de la couche d'ozone et le réchauffement de la planète. L'apport reçu à la suite de la consultation du public sera étudié à fond, et il s'ensuivra l'élaboration et la présentation de nouveaux règlements et de nouvelles initiatives de programme.

Pendant l'élaboration de la stratégie globale, mon gouvernement a l'intention de continuer à s'occuper avec fermeté des questions liées à l'assainissement de l'air. Dans l'intervalle, des projets ponctuels seront entrepris, notamment des efforts pour réduire la teneur en soufre des combustibles utilisés dans les centrales, ainsi que le resserrement des mesures visant la réduction des vapeurs d'essence, la surveillance de la livraison et de la manutention des combustibles, et la réduction des émissions provenant des véhicules.

À Saint John, c'est à la centrale de **Courtenay Bay** qu'il sera d'abord donné suite à l'exigence relative à du combustible à faible teneur en soufre. La centrale de **Coleson Cove** sera dotée d'un équipement de réduction des émissions atmosphériques.

La ***Loi sur les récipients à boisson*** a été déposée à la Chambre au cours de la dernière session et elle a été étudiée par le Comité de modification des lois. Mon gouvernement déposera cette loi à nouveau au cours de la présente session. Il est prévu que la nouvelle initiative réduira de beaucoup la quantité de déchets domestiques de même que de déchets sauvages le long des routes et dans d'autres endroits publics.

Le **processus d'étude d'impact sur l'environnement** fournit une tribune importante permettant un examen attentif de l'impact de projets majeurs d'aménagement sur l'environnement. Une évaluation complète du processus comprendra un examen des règlements au moyen d'une procédure d'évaluation par les intervenants, un examen administratif et une vaste consultation du public. Le gouvernement est pleinement engagé à collaborer avec les gens du Nouveau-Brunswick pour assurer que le processus d'étude d'impact sur l'environnement s'en trouve ainsi amélioré et renforcé.

Le gouvernement actuel a récemment rendu publique une **poiitique énergétique** détaillée pour la période de 1991 à 2005. Un certain nombre d'initiatives sont précisées dans le document, y compris l'accent mis sur l'efficacité énergétique et l'économie d'énergie, et le gouvernement en commencera la mise en oeuvre au cours de l'année qui débute. Il vous sera demandé d'étudier une nouvelle ***Loi sur l'efficacité énergétique***, qui établira des normes minimales de consommation énergétique des gros appareils ménagers et d'autre équipement à consommation énergétique.

Il est important que les gens de tous les groupes d'âge de notre société soient sensibilisés à l'environnement et aux mesures à prendre pour le protéger. Mon ministère de l'Environnement lancera dans les semaines à venir un **Programme de sensibilisation à l'environnement** à l'échelle communautaire en vue de répondre à un tel besoin.

Le gouvernement a le plaisir de signaler que la **rivière internationale St. Croix** sera officiellement désignée en vertu du Programme des rivières du patrimoine canadien, ce qui en fera la première rivière internationale en Amérique du Nord à être ainsi désignée et la première rivière néo-brunswickoise à faire partie du réseau canadien.

Au nom de l'Assemblée législative, je profite de l'occasion pour féliciter la Commission internationale de la rivière St. Croix de sa prévoyance et de son succès relativement à un tel effort conjoint de conservation et de gestion des ressources, auquel participent les gouvernements du Maine et du Nouveau-Brunswick, un certain nombre de localités riveraines, le secteur privé et de nombreux bénévoles. Nous vous félicitons tous d'une réalisation aussi remarquable, et nous espérons que celle-ci incitera d'autres régions de la province à entreprendre d'intéressants projets de même calibre.

Au cours de l'année qui commence, mon gouvernement examinera un certain nombre d'initiatives législatives liées à l'environnement. À la suite des inondations qui ont eu lieu en 1987 à Perth-Andover et dans d'autres régions, des mesures législatives sur **la protection des plaines inondables** sont activement à l'étude. Des modifications à la ***Loi sur la santé*** seront présentées afin de mieux réglementer l'évacuation sur place des eaux usées.

Au cours des semaines à venir, de plus amples détails seront fournis à notre population sur un certain nombre d'initiatives clés en matière d'environnement. Ces initiatives devraient améliorer considérablement

notre environnement et contribuer de façon importante à une meilleure qualité de vie pour tous les gens du Nouveau-Brunswick.

Réforme politique

Mon gouvernement est extrêmement conscient des changements constitutionnels et structurels envisagés pour notre pays et des conséquences possibles pour le Nouveau-Brunswick. Des initiatives seront prises pour que notre province reste forte et ait la capacité de bâtir une économie plus indépendante et polyvalente. Le gouvernement maintient aussi son engagement à assurer à la province une participation valorisante dans un Canada fort et uni.

Étant donné les remises en question de l'identité nationale auxquelles fait actuellement face la population du Canada, le gouvernement a récemment créé la **Commission du Nouveau-Brunswick sur le fédéralisme canadien**. Cette commission examinera les valeurs et les liens ainsi que les arrangements constitutionnels, fiscaux et autres qui sont d'une importance capitale pour le pays et le Nouveau-Brunswick. Dans ses recommandations portant sur un fédéralisme renouvelé, la commission accordera une attention spéciale aux rôles des deux communautés linguistiques officielles et des peuples autochtones du Nouveau-Brunswick.

Un récent rapport fait pour le compte du Conseil des Premiers ministres des Maritimes recommande fortement un conseil plus dynamique qui met davantage l'accent sur la coopération économique dans les Maritimes et qui s'appuie sur un ferme leadership politique. Mon gouvernement tient à faire connaître clairement son intention d'oeuvrer en vue de **l'union économique des Maritimes**. En coopération avec la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard, le gouvernement entreprendra un inventoriage accéléré des secteurs de programmes et de services où les gouvernements des Maritimes peuvent collaborer. Nous chercherons également d'autres possibilités d'éliminer des barrières commerciales interprovinciales, et nous travaillerons dans l'intérêt de toute la population de la région.

Une historique **réunion des Cabinets des trois provinces Maritimes**, prévue à Moncton plus tard au cours de l'année, est en voie de préparation. Le but de cette réunion sera d'examiner des propositions précises visant une coopération améliorée.

Comme il a été annoncé, le gouvernement établira une **Commission sur la représentation et la délimitation des circonscriptions**

électorales pour examiner la réforme électorale. Dans le cadre de cet examen, des mesures visant à améliorer la représentation des peuples autochtones seront étudiées.

Le programme de mon gouvernement pour la session vise en partie à aider la population du Nouveau-Brunswick pendant une période difficile mais courte, tout en permettant au gouvernement de poursuivre son programme à long terme. Le gouvernement reconnaît que bien des Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois vivent des temps difficiles. Nous devons voir à ce qu'il y ait en place au Nouveau-Brunswick une stratégie économique globale qui nous permette de continuer à poursuivre avec succès notre important objectif d'assurer davantage d'emplois et une plus grande prospérité à nos gens. Investir dans notre population et dans notre économie, et ce, dans un environnement sain, est et demeurera notre premier objectif.

Au cours de l'année qui commence, le gouvernement continuera de maintenir un juste équilibre entre la prestation des services que la population veut et les possibilités de croissance économique future.

Mon gouvernement est à poser les fondations d'une plus grande prospérité pour notre population. Le programme présenté aujourd'hui constitue une autre étape vers une province renouvelée et plus prospère dont bénéficiera toute notre population. Le Nouveau-Brunswick connaît une véritable renaissance qui est bien en voie. Mon gouvernement est des plus reconnaissants de la confiance que la population de la province lui a accordée, et il travaillera diligemment pour que cette confiance soit maintenue.

Les comptes publics pour la période se terminant le 31 mars 1990, ainsi qu'un état des recettes et dépenses prévues pour l'année financière qui vient, vous seront présentés.

Que la Divine Providence continue à bénir le Nouveau-Brunswick et qu'elle vous guide dans vos délibérations au cours de la nouvelle session.